

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le VENDREDI 14 décembre 1945

Le comité spécial des dépenses et des économies de guerre demande à déposer son

TROISIEME ET DERNIER RAPPORT

Le 6 novembre 1945, votre comité a été institué "pour faire l'examen des dépenses faites à même les sommes que le Parlement a votées pour la défense nationale et la démobilisation, et pour d'autres services qui ont une relation directe avec la guerre, y compris l'aliénation des biens de guerre en surplus, et pour signaler les économies compatibles avec l'exécution de la politique énoncée par le gouvernement qui, le cas échéant, peuvent être effectuées".

Dans l'étude des questions relevant de ses attributions, votre comité a résolu de procéder suivant le premier rapport de son comité du programme et de faire d'abord l'examen de la liquidation des biens de guerre en surplus.

Conformément à cette décision, votre comité s'est efforcé, avec la collaboration des fonctionnaires du comité de répartition des biens de la Couronne et de la Corporation des biens de guerre, de se faire une bonne idée des méthodes qui régissent la répartition et la distribution des biens de guerre en surplus, ainsi que de procéder à une enquête générale sur les opérations de la Corporation des biens de guerre à cet égard.

A cet effet, nous avons entendu les témoignages du président du Comité de répartition des biens de la Couronne ainsi que du président et des fonctionnaires de la Corporation des biens de guerre sur l'organisation et le personnel, l'approvisionnement, les méthodes de vente, y compris les opérations de la division des ventes du séquestre, le mode de distribution de certaines sortes d'outillage, les contrôles financiers et les opérations du service des terrains et immeubles.

Votre comité estime que ses recherches n'ont pas atteint le stade où il sera possible de faire d'autres observations sur les témoignages, et il recommande par conséquent de nommer un comité semblable immédiatement après l'ouverture de la prochaine session pour poursuivre l'enquête.

Ci-joint copie des témoignages entendus par votre comité.

Le tout est respectueusement soumis.

Le Président,
GORDON B. ISNOR.